

LES EPESSSES

Le Magazine

N°113 - DÉCEMBRE 2022



ANIMATION - TOURISME

Retour sur les animations de cette fin d'année

PAGE 10

© Mairie des Epesses

URBANISME

Parole aux Spicéens - les
divergences de points de vue
ont animé les échanges !

PAGE 4

URBANISME

Les parcelles du lotissement « le
Bois 3 » bientôt à la vente

PAGE 7



LES EPESSSES

Chères Spicéennes, Chers Spicéens,

En novembre, nous avons eu la chance de pouvoir échanger avec vous lors des deux soirées « Parole aux Spicéens ». Fidèles à nos engagements de campagne, nous continuons de privilégier l'écoute et les discussions régulières avec les Spicéens et toutes les forces vives de la commune.



Lors de ces soirées, un sujet est systématiquement abordé mais reste malheureusement toujours d'actualité : le non respect des règles de vie en communauté. Code de la route, dépôts sauvages d'ordures ménagères, etc. Comme souvent, nous avons entendu « la Municipalité doit faire quelque chose ». L'expérience montre que malgré la pose de panneaux, de dispositifs de réduction de vitesse ou bien encore la menace de sanctions, certains comportements délictueux n'évoluent pas. Il faut ainsi garder à l'esprit qu'une mairie ne peut pas tout solutionner.

« Une mairie ne peut pas tout solutionner »

Fort heureusement ces rendez-vous permettent aussi de parler de sujets plus positifs comme les projets communaux. Tous sont menés en prenant en compte l'actualité et le Plan Pluriannuel d'Investissements. Comme dans chaque numéro, la lecture de ce magazine vous permettra d'en prendre connaissance. Je ne le dirai jamais assez : Merci à toutes les parties prenantes des différents dossiers. Sans le collectif, rien ne peut se faire. Il m'apparaît essentiel de le rappeler.

Le monde associatif est lui aussi un très bel exemple de la vitalité et de la force du collectif. Nombreuses sont les associations et les bénévoles engagés sur le territoire spicéen. La Municipalité s'emploie à accompagner au mieux cet engagement. Je me félicite que cette volonté ait été reconnue de nouveau par le département de la Vendée qui nous a attribué le label Vendée Deux Double Cœur.

Après deux années d'annulations forcées, j'aurai enfin le plaisir de vous retrouver le vendredi 27 janvier prochain pour la cérémonie des vœux de la Municipalité. Chacun d'entre vous est bien sûr convié à ce grand rendez-vous d'information et de convivialité !

D'ici là, je vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes et une belle et heureuse année 2023.

Amicalement,

Jean-Louis Launay
Maire des Epesses

Mairie des Epesses
2 place Monseigneur Bonneau
85590 Les Epesses

02 51 57 31 30
mairie@les-epesses.com

www.les-epesses.com

Horaires d'ouverture :

- **lundi, mardi, mercredi :**
de 9h à 12h et de 14h à 18h
- **jeudi :** de 14h à 18h
- **vendredi :**
de 9h à 12h et de 14h00 à 17h
- **samedi :** de 9h30 à 12h

Numéro d'astreinte
(Si Mairie fermée, urgences
uniquement) **06 47 05 96 16**

Date de bouclage
13 décembre 2022

Impression
BDM IMPRIMEURS
27 route de Saint Mars la Réorthe
85590 LES EPESES



Actualités municipales page 4

page 4 - Parole aux Spicéens - les divergences de points de vue ont animé les échanges !

page 5 - Une signalétique simple et claire au Pôle Santé

page 6 - Hausse de l'énergie, pour les collectivités, la facture est bien plus salée que pour les particuliers

page 7 - Les parcelles du lotissement «le Bois 3» bientôt à la vente

page 8/9 - Le projet du programme de salle polyvalente voté au Conseil Municipal

page 10 : Retour sur les animations spicéennes de cette fin d'année

page 11 - L'aire de jeux «Parc des Myosotis» a été repensée pour ouvrir et concevoir l'accès du parc à tous les publics.

Communauté de Communes page 20

Vie des écoles page 23

Vie des associations page 25

Expression des listes page 34

Agenda / État Civil page 35



CITOYENNETÉ

Parole aux Spicéens : les divergences de points de vue ont animé les échanges !



© Mairie des Epesses

Les 15 et 17 novembre derniers, les Spicéens étaient conviés aux réunions «Parole aux Spicéens» pour échanger en direct avec les membres du Conseil Municipal. Environ 110 personnes ont fait le déplacement pour aborder des sujets de leurs choix et écouter les réponses de la Municipalité. Comme chaque année, de nombreux thèmes ont été abordés (urbanisme, projets, éclairage public, services, etc.) mais un sujet majeur de préoccupation demeure : la sécurité routière.

Si le constat est à chaque fois unanime : «Ça roule trop vite !», les différentes solutions mises en place pour répondre à cette problématique font débat. Les aménagements en place ou à venir, définitifs ou en test, font l'objet d'études et de discussions avec différentes parties prenantes dont le groupe «Sécurité et Accessibilité» composé de 13 Spicéens hors Conseil Municipal. Pour les axes principaux dits «Routes Départementales», les services du Département sont inévitablement dans la boucle car tout ne peut pas être fait pour empêcher la circulation des poids lourds par exemple. Lors des échanges, en complément des demandes de modifications sur les solutions en place, les critiques ou les compliments n'ont pas manqués. Quand certains ont demandé de nouveaux « dos d'âne », d'autres ont répondu « Ah non certainement pas ! ». La démonstration a été faite, en présence de tous types d'utilisateurs (piétons, automobilistes, conducteurs de camions ou de tracteurs, etc.) que chacun est



© Mairie des Epesses

forcé de cohabiter sur la chaussée dans la mesure où il est impossible d'interdire la circulation de véhicules motorisés dans l'enceinte urbaine des Epesses.

Certaines zones évoquées feront l'objet d'aménagements ultérieurs pour éviter les surcoûts. C'est notamment le cas de la route de Saint Mars qui nécessite d'importants travaux sur les réseaux souterrains. Il n'est bien sûr pas question de modifier avant la chaussée en surface.

Malheureusement, comme bien souvent, aucune des solutions en place ou à venir ne pourra résoudre les premiers facteurs de danger : les comportements individuels et le manque du respect du code de la route. Dès lors quelles solutions face à ce phénomène ? Nul doute que la répression par les forces de l'ordre à tous

les coins de rues ne ferait par l'unanimité non plus !



© Mairie des Epesses

SANTÉ

Une signalétique simple et claire au Pôle Santé

Avoir plusieurs professionnels de santé regroupés sur un même site est un réel atout pour la commune des Epesses. Cependant, le Pôle Santé communal souffrait jusqu'alors d'une absence totale de signalétique pour savoir où s'adresser lors d'un rendez-vous. En la matière la demande était récurrente, tant de la part des patients que des praticiens.



© Mairie des Epesses

Pour que chacun s'y retrouve enfin et pour que le Pôle Santé soit clairement identifiable, la Municipalité a intégralement financé un ensemble de panneaux, simples et compréhensibles de tous. Désormais, chaque bâtiment est associé à une lettre et une couleur. Les praticiens occupants sont, eux, identifiés clairement à chaque entrée sur des plaques comportant nom, profession et coordonnées. En complément de ces éléments, des enseignes indiquant l'entrée du Pôle Santé et des parkings ont été apposées sur le pignon visible en arrivant du rond-point du Tonkin et sur un totem rue Beauséjour. Le montant total de l'opération est de 11 420 €. Désormais, plus d'excuse pour arriver en retard à un rendez-vous médical.

VIE MUNICIPALE

Les vœux de la Municipalité enfin de retour en janvier 2023 !

Après deux ans d'absence en raison de la pandémie, les vœux de la Municipalité feront enfin leur retour le vendredi 27 janvier, à 19h, au Foyer Rural. Moment incontournable de la vie communale, ces vœux seront l'occasion d'aborder les dossiers municipaux et de faire un bilan des différents projets et de leur état d'avancement.

La soirée sera, bien sûr, clôturée par le verre de l'amitié accompagné des traditionnelles galettes du mois de janvier.

En attendant cette soirée conviviale, le Conseil Municipal vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année !



ÉNERGIE

Hausse de l'énergie : pour les collectivités, la facture est très salée !

Le contexte mondial et l'arrêt d'une large partie du parc nucléaire français ont conduit à une hausse sans précédent des coûts de l'énergie. Si, pour les particuliers, la hausse a été contenue par la mise en place d'un bouclier tarifaire par le Gouvernement, il n'en n'est rien pour les entreprises et les collectivités. C'est pourquoi de nombreuses mesures telles que la réduction de l'éclairage public ont été décidées par ces dernières. Une mesure parmi d'autres pour contrer la facture énergétique qui sera, au minimum, multipliée par quatre pour les mois à venir !

A titre d'information, la facture 2021 d'électricité pour la commune s'est élevée à 82 400 euros. Multipliée par quatre la somme n'est pas négligeable.



HABITAT

Les parcelles du lotissement «Le Bois 3» bientôt proposées à la vente

Dès mars 2023, la tranche n°3 de lotissement le Bois sera en travaux pour y installer les différents réseaux et aménager les voiries provisoires. Si, pour l'heure, la vente des 47 parcelles n'a pas encore débuté, les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en Mairie pour être contactées en temps voulu.

Désireuse de favoriser l'installation de primo-accédants, la Municipalité travaille à l'élaboration d'un dossier de candidature pour les potentiels acquéreurs d'une parcelle. Selon les éléments fournis par les candidats, un système de points permettra de classer objectivement les dossiers.

A noter qu'en raison des exigences réglementaires en matière de densification et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat (PLUIH), la surface moyenne des parcelles sera de 342 m². L'achat de deux parcelles contiguës pour n'en faire qu'une seule sera bien évidemment prohibé.

Le prix de vente du mètre carré n'est pas encore connu. Il le sera après la fin de consultation des entreprises de travaux publics. Celui-ci devrait pouvoir être annoncé dès début février 2023. Une augmentation conséquente par rapport aux lotissements précédents est cependant à prévoir.

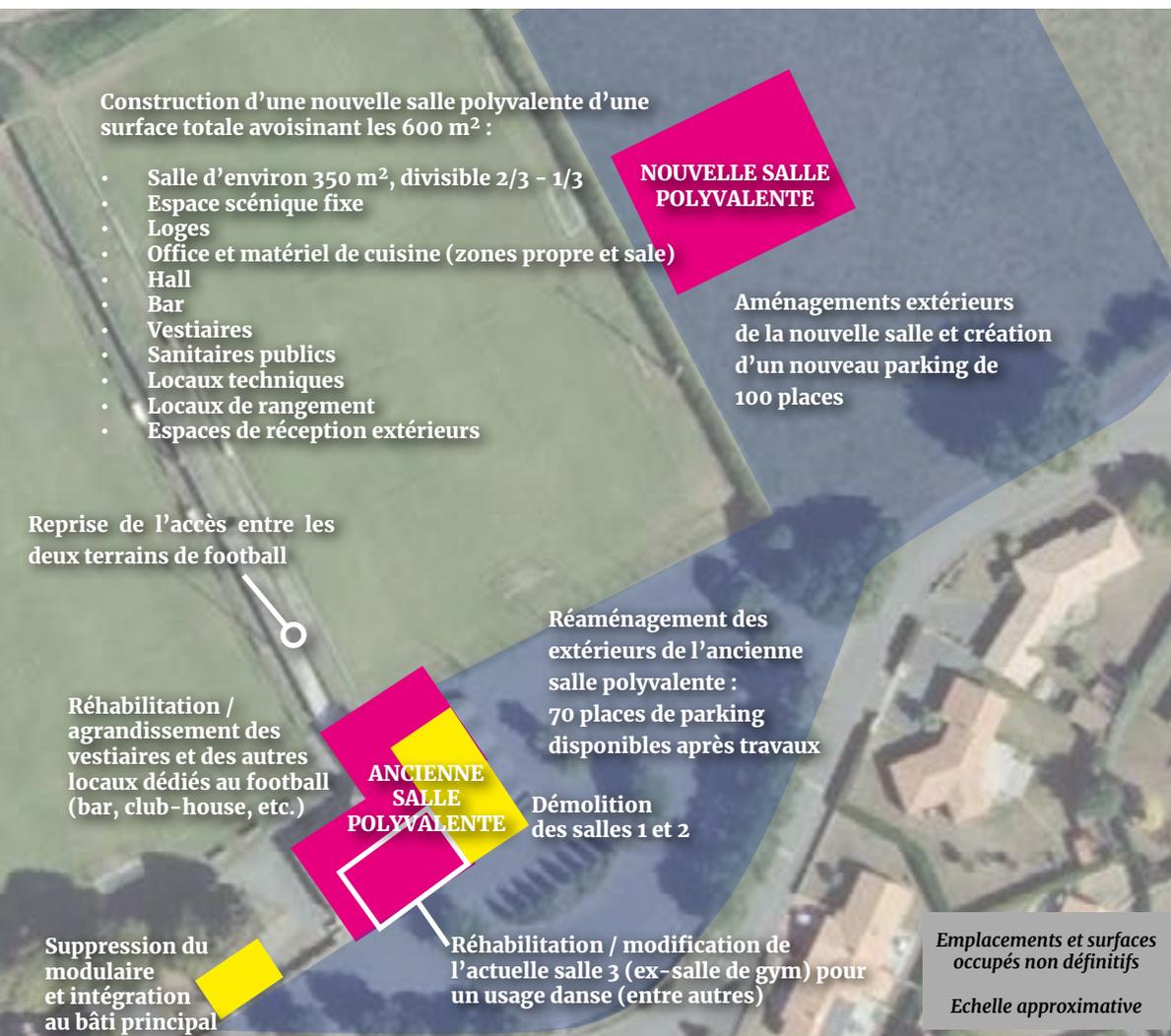


PROJET STRUCTURANT

Le programme du projet de salle polyvalente voté en Conseil Municipal

Retardé, notamment par la pandémie, le projet de réhabilitation des vestiaires du foot et de construction d'une nouvelle salle polyvalente a connu une avancée notable lors du Conseil Municipal du lundi 5 décembre. La délibération D-2022-081, actant les grands axes du programme du projet, les modalités du concours de sélection de l'architecte et les procédures de mise en concurrence, a été adoptée à l'unanimité.

En substance, cette délibération acte les grands contours du projet, à savoir :



La nouvelle salle polyvalente sera construite dans le champ jouxtant le terrain de foot d'entraînement



Le modulaire club-house sera supprimé, une salle dédiée sera intégrée dans le projet de restructuration



L'ancienne salle de gymnastique (salle 3) sera adaptée pour l'exercice de la danse



Les salles 1 et 2 actuelles seront démolies et l'espace libéré sera intégré aux parkings



La modification du bâti existant sera l'occasion de revoir l'accès entre les deux terrains de football

Le montant total des travaux est estimé à 3 982 373 € HT (valeur décembre 2022) et comprend :

- Le coût des bâtiments (construction neuve, réhabilitation bâtiment existant, aménagements extérieurs, ...)
- Les honoraires de l'architecte, du contrôleur technique, du coordonnateur sécurité
- Le coût des études de sol G2 AVP-PRO
- Les frais divers (frais de marché, aléas, indemnités concours, ...),
- La rémunération de l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée
- Les assurances
- Les taxes
- L'actualisation / révision du coût des travaux.

Si le programme se déroule sans encombre majeur, la livraison de l'ensemble des travaux est prévue pour le premier semestre 2027.

ANIMATIONS

Retour sur les animations de fin d'année

Le marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël des écoles a eu lieu le samedi 26 novembre dernier. Outre les nombreux stands animés par les parents et enfants, on y trouvait des artisans et des créateurs.

Chacun a pu flâner à son rythme dans les allées, ou assister aux deux spectacles proposés par l'équipe municipale : l'ensemble Odalalie pour des chants de Noël revisités « A Capella » dans l'église Notre Dame, et « le ballet urbain » pour petits et grands dans la chapelle Saint Jean.

pour offrir un concert de Noël. Pendant l'entracte, les élus du Conseil Municipal des Enfants se sont mobilisés pour offrir



© Mairie des Epesses

le goûter. Les élèves de l'école St Exupéry avaient vendu des jouets au marché de Noël et l'association « papier de St Michel Mont- Mercure » a également fait un don de 200 €.

Une Naissance - un Arbre

15 familles spicéennes se sont retrouvées le dimanche 4 décembre aux Services Techniques. Elles étaient invitées à venir planter l'arbre du mois de naissance de leur enfant. Chaque famille a également reçu un noisetier à gros fruits à planter sur son terrain.



© Mairie des Epesses

Il y avait du monde ce jour-là sur la place Monseigneur Bonneau, et ce malgré le match de foot de l'équipe de France.

Nous remercions vivement les parents des deux écoles qui ont su s'associer pour faire de cette journée une très belle réussite.

1340,51 € récoltés pour le Téléthon

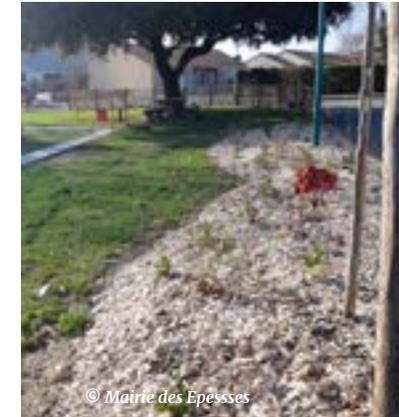
Le dimanche 4 décembre, les chorales de « La Caldarane » de Pouzauges et « Chante Sèvre » de Saint Laurent sur Sèvre se sont retrouvées dans l'église des Epesses

URBANISME

L'aire de jeux «Parc des Myosotis» repensée



© Mairie des Epesses



© Mairie des Epesses

Une nouvelle aire de jeux «Parc des Myosotis» a été créée. La commune des Epesses a souhaité agrandir l'aire de jeux des enfants pour ouvrir et concevoir l'accès du parc à tous les publics. Le projet a été imaginé par la commission Jeunesse Aînés et Prévention et mené par Emmanuel Jarny attentif au projet environnemental de la commune.

Le cheminement piéton est repensé pour conduire les promeneurs vers deux aires de jeux distinctes. La première pour les 1-3 ans et 3-5 ans, avec une hauteur limitée, des parties motrices et sensorielles. La deuxième pour les 8- 11 ans, encore plus haute avec toboggan.

Pour élargir l'espace aux adultes quatre tables et des bancs sont installés.

Depuis quelques années, un appel croissant à l'éducation en plein air se fait entendre dans les familles et les écoles françaises. La commune propose un espace face à l'étang.



© Mairie des Epesses



© Mairie des Epesses

LABEL

La commune obtient de nouveau le label «Vendée Deux Double Coeur»

Ce label du Département de la Vendée met à l'honneur 10 communes qui œuvrent au quotidien sur leur territoire en faveur des associations et de leurs bénévoles, dans un esprit de dynamisme local, d'entraide, de soutien et de développement. Parmi ces 10 communes, 2 seulement – dont les Epees – ont obtenu ce label avec le **niveau 2 Double Coeur**. Ce label est le signe que les Epees avec sa quarantaine d'associations, est une commune de Vendée très engagée

et investie en matière de bénévolat.

En 2019, la commune avait obtenu le label Vendée Double Coeur. Cette plus haute distinction au niveau départemental, nous permet, en plus de la reconnaissance des bénévoles spicéens, d'obtenir une subvention supplémentaire de 2 000 € qui sera dédiée à leur formation ou à l'acquisition de matériels au service des associations.

LABEL

La commune conserve sa 2^{ème} fleur

Le label Villes et Villages Fleuris récompense depuis 60 ans les communes pour leur engagement en faveur de l'amélioration de la qualité de vie.

Chaque année, près de 2000 membres du jury sillonnent la France pour visiter ces villes et villages afin de juger de leur investissement dans la valorisation de leur commune. Pour chaque agglomération, le Label laisse 3 années, au cours desquelles les villes peuvent gagner une nouvelle fleur, la conserver mais aussi la perdre.

Pour 2022, la commune des Epees obtient le maintien de la 2^{ème} fleur. Le jury félicite la commune pour son engagement et l'intérêt porté au label. De plus, il note un point d'honneur sur le travail réalisé autour de la gestion de l'eau particulièrement réussi avec des travaux de renaturation engagés (reméandrage du ruisseau de la Brèteche). Le jury note également les

efforts sur le ré-aménagement rue Pierre de Coubertin, favorisant les mobilités douces et l'adaptation au changement climatique (conservation des arbres, désimperméabilisation des trottoirs). L'espace de loisirs de la Brèteche en zone naturelle bien entretenu et très fréquenté ainsi que le parc des Myosotis avec ces plantations fruitières ont été particulièrement appréciés par le Jury.

Des pistes de progrès sont listées pour le futur passage en 2025. Un gros effort est à porter sur la végétalisation et l'embellissement du centre bourg, bien trop minéral aux yeux du jury et sur le renforcement des trames vertes (haies, arbres, bosquets) dans les nombreuses zones pavillonnaires de la commune. Il reste donc encore beaucoup de travail pour, pourquoi pas, obtenir la 3^{ème} fleur en 2025!

EQUIPEMENT

Des blocs toilettes publiques à nettoyage automatique installés aux Epees

Lors d'une envie pressante, trouver portes closes aux WC publics est toujours une mauvaise surprise ! Nombreux sont ceux qui ont eu cette mésaventure et ont fait part de leur mécontentement légitime en Mairie. Bien évidemment, une fermeture de sanitaires publics n'est jamais décidée de gaieté de cœur. Hélas, les différentes fermetures ont fait suite à la visite d'usagers aux comportements plus qu'irrespectueux envers le personnel d'entretien : les cuvettes ne sont visiblement pas assez larges pour tout le monde. Murs et sol en font régulièrement les frais ! Des photos d'authentiques « scènes de crime » sont disponibles en Mairie pour ceux qui douteraient de la véracité de ces faits. Dès lors, une question se pose : comment endiguer ce

fléau et ces incivilités ?

La solution qui a été retenue est celle de l'installation de blocs de toilettes publiques à nettoyage automatique. Ainsi, deux blocs ont été installés aux WC publics les plus utilisés de la commune : Rue de la Paix (église) et base de loisirs de la Brèteche (à proximité du restaurant). Désormais, ces cabines automatiques seront nettoyées par un ingénieux système de jets haute pression pour laisser place propre et nette après chaque passage. C'est un investissement non négligeable puisqu'il s'élève à 72 000€. Il devrait enfin permettre, aux Spicéens comme aux touristes, d'aller aux toilettes publiques dans de bonnes conditions à tout moment.

SERVICE

Habitat : faites-vous conseiller gratuitement !

ENTREPRISE

Une clinique vétérinaire ouverte aux Epesses

La Clinique des Collines vient d'ouvrir au 23, route de Saint Mars la Réorthé. Cette clinique récente et moderne, facilement accessible (places de stationnement réservées, accessibilité aux personnes en situation de handicap) vous accueille pour les soins de vos chiens, chats et nouveaux animaux de compagnie du lundi au vendredi (8h30 /12h00 et 14h/18h30 et le samedi 8h30/12h00). Un service d'urgence est assuré en dehors de ces plages horaires au numéro de la clinique : 02 52 20 06 18.

Une équipe de 6 vétérinaires et 5 assistantes vous assure un service continu en médecine et chirurgie des animaux de compagnie sur le site de la Clinique des Collines (Les Epesses) et sur le site de la Clinique des Deux rivières (Mauléon).

La Clinique des Collines est

équipée d'un laboratoire, d'une salle d'imagerie, d'une salle de chirurgie. L'espace d'hospitalisation est aménagé pour respecter au mieux le bien-être de vos animaux (espace chat avec cages « cat friendly », espace chien avec courrette extérieure et espace de promenade)

Contact :
veto.epesses@orange.fr / 02 52 20 06 18
Site internet : www.excellvet.fr



ENTREPRISE

Du nouveau à l'Institut Bellezza

A l'occasion de ses 3 ans d'ouverture, Elodie Babarit gérante de l'institut, a décidé de mettre à l'honneur «l'épilation» et d'offrir à ses clientes un véritable soin de détente et de bien-être ! Elle propose ainsi depuis le printemps dernier, l'épilation définitive à la lumière pulsée. La technologie de pointe de l'épilation durable par lumière pulsée cible et détruit les follicules pileux, ce qui entraîne une réduction permanente des poils. L'épilation définitive à la lumière pulsée est la meilleure solution pour avoir une peau douce et nette à long terme ! De plus, pour cette fin d'année, Elodie a décidé de changer toute sa gamme de cire pour travailler avec une cire d'excellence «Fille au Pluriel». En plus d'une épilation douce et agréable, un massage spécifique au quartz rose est proposé lors de la séance.

L'Institut Bellezza est ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 18h30 et le samedi matin de 9h30 à 12h. Prise de rendez-vous au 02.51.57.59.39 ou bien en ligne via le site internet www.institut-bellezza.fr



ENTREPRISE

Le plein de nouveautés à la Gapette

Après une première saison réussie où la guinguette a su trouver rapidement son public en offrant un lieu de convivialité sur la commune, les équipes de la Gapette se sont activées cet hiver pour proposer de nombreuses nouveautés :

La Cale, salle de concerts et de spectacles a été inaugurée le 12 novembre dernier.

Avec une capacité de 300 personnes, le site accueille du mercredi au dimanche soirs de nombreux concerts, certains spectacles sont gratuits. Tous les vendredis la salle programme un concert payant avec une boisson incluse.

Enzo et Daniel, les créateurs du lieu, organisent également des événements caritatifs ou des soirées à thème comme la soirée beaujolais en novembre dernier en partenariat avec la Cambuz ou le week-end caritatif avec le marché de Noël et l'exposition de voitures anciennes au profit des Restos du Cœur début décembre.

Cette salle peut également être privatisable à la demande avec des options à la carte (DJ, groupes musicaux, traiteurs, foodtruck, etc...). Les artistes peuvent aussi louer la salle pour des séances de créations ou de répétitions, là aussi avec différentes options (présence ou non de techniciens par exemple)

De nouveaux aménagements extérieurs pour la réouverture de la guinguette au printemps

Des aménagements sont en cours

pour prendre en compte les retours faits par les spicéens, notamment au niveau sonore. Ainsi, la scène sera inversée et tournée vers la rocade afin de limiter le renvoi du son vers la commune ; de plus le site sera doté d'un nouveau système de son plus directionnel, moins évasif.

Le parking a été entièrement refait pour optimiser le stationnement.

Enfin les espaces extérieurs (rang de boules, espaces jeux enfants) ont été refaits.

A noter que des foodtrucks sont présents tous les soirs d'ouverture sur le site de la Gapette. Le « menu » de la semaine est visible sur les réseaux sociaux.

Le site internet de la Gapette vient d'être mis en ligne pour retrouver l'ensemble de ses offres : www.lagapette.net

Pour tout renseignement complémentaire : 07.86.18.83.69 / contact.lagapette@gmail.com.



VIE CITOYENNE

Le devoir de mémoire honoré par les jeunes

Les élèves de CM2 ainsi que les élus du Conseil Municipal des Enfants ont été très nombreux à participer à la commémoration du 11 novembre. Ils ont pu assister à la montée des couleurs,



© Mairie des Epesses



© Mairie des Epesses

au dépôt de gerbe, à la lecture par le maire, Jean-Louis Launay de la lettre du Ministère des armées et chanter la Marseillaise. Philippe Picot, le président de l'UNC-AFN a validé cette action pour honorer le devoir de mémoire dans leur Passeport du Civisme.

AIDE AUX DEVOIRS

Une équipe de bénévoles motivée pour l'aide aux devoirs

L'aide aux devoirs dans les 2 écoles a repris après les vacances de la Toussaint. Deux nouveaux bénévoles ont intégré l'équipe qui encadre 9 enfants pour les aider à faire leurs devoirs. L'aide se déroule dans les locaux scolaires tous les lundis et jeudis soir après la classe. Cette équipe très motivée, contribue à ce que les enfants gagnent en organisation et en confiance en soi. Certains bénévoles travaillent en binôme pour ne faire qu'un soir sur deux.

Si vous souhaitez rejoindre les bénévoles de l'aide aux devoirs en février, cela est tout à fait possible car les enfants et leur famille s'engagent pour

un semestre. N'hésitez pas à laisser vos coordonnées en mairie.



© freepick

JEUNESSE

L'association «les bouchons de l'avenir»

Dans la commune, deux collecteurs sont mis à disposition du public pour récolter les bouchons au profit de l'association «Les bouchons de l'avenir».

Le lundi 1^{er} août, les bouchons ont été pesés aux Epesses, affichant la très belle récolte de 110 kg.

L'association «Les bouchons de l'avenir» se charge ensuite de les vendre au meilleur prix à un recycleur. Il y a 4 lieux de stockage des bouchons sur le département de la Vendée. Ils sont acheminés en Haute-Marne et sont transformés en gros conteneurs de matière plastique à recycler. Les entreprises de recyclage payent 300€ la tonne de matière plastique.

Le bénéfice de la vente est dédié à aider des personnes en situation de handicap de proximité à vivre comme tout le monde. Cela finance des soins onéreux : équiper une maison, équiper une voiture, acquérir du matériel scolaire adapté.

Les projets sont étudiés par le conseil d'administration, cela peut être des demandes de personnes indépendantes ou dans le cadre d'une association.

L'association ne compte que des bénévoles. Cette année, le bilan 2022 est de 48 tonnes de bouchons récoltés et donc 20 000 euros distribués à des personnes.

JEUNESSE

Un service de soutien scolaire en ligne :

3 mois déjà, depuis la rentrée 2022-2023, que Prof Express accompagne les élèves dans leur scolarité !

Les fêtes de fin d'année approchent et les élèves entament le deuxième trimestre.

Prof Express continue à leur apporter les outils leur permettant de bien réussir leur année scolaire.

Ce service de soutien scolaire est financé par la municipalité des Epesses.

C'est gratuit, profitez-en !



MARPA

Une nouvelle jeunesse pour la MARPA

Des travaux sont en cours à la Marpa. Le toit terrasse a été changé et les agents techniques sont en train de terminer l'étanchéité autour du bâtiment âgé de 30 ans. Les terrasses des appartements vont être doublées et un chemin d'accès tout autour de la Marpa va être réalisé pour permettre une promenade en toute sécurité.

Enfin, nous nous préparons à fêter Noël. Les résidents participent à la décoration.

L'activité florale rencontre un réel succès auprès des aînés.



© Mairie des Epesses

SOCIAL

Le goûter des aînés toujours apprécié !

C'est avec beaucoup de joie et d'impatience que 110 personnes ont répondu à l'invitation du CCAS pour participer à un goûter animé à la salle polyvalente le mercredi 16 novembre. Après 2 rendez-vous manqués ou organisés avec restrictions Covid, cette fois-ci, chacun a pu savourer le plaisir de retrouver des amis, de fredonner des airs connus proposés par l'animatrice « la gazette du Titi »...et pour quelques audacieux, la joie d'esquisser quelques pas de danse !

Le goûter en lui-même a été fort apprécié, et chacun a pu repartir avec un joli porte jeux de cartes confectionné par Créat' (club de loisirs créatifs local) !

Ainsi, ce 16 novembre a pris, pendant un après-midi, quelques couleurs de

Noël pour les aînés des Epesses ! Merci à toute l'équipe du CCAS ainsi qu'aux jeunes du CME, merci enfin aux autres bénévoles qui sont venus prêter main forte dans la bonne humeur pour que cette manifestation soit couronnée de succès ! On se donne rendez-vous l'année prochaine, bien sûr !



© Mairie des Epesses

ANIMATION

Un concert de la symphonie Mosaïque en 2023

La municipalité vous proposera d'assister à un concert de la Symphonie Mosaïque sous la direction de Monsieur Vincent Barthe en mars 2023. Une communication plus détaillée sera faite en temps voulu.

«La Symphonie Mosaïque» est un ensemble de musique classique qui regroupe des musiciens d'horizons géographiques différentes entre la Vendée, les Mauges et le Choletais.

Notre démarche est de proposer au public un concert de qualité, mais aussi de créer un lien intergénérationnel. Ainsi,

les enfants des écoles et les résidents de la MARPA auront la possibilité d'assister aux répétitions l'après-midi et pourront partager un moment d'échanges avec les artistes.

Entrée payante, 10€ par adulte et 5€ par enfant.



SÉCURITÉ

Bilan annuel de la participation citoyenne

Le mardi 6 décembre la réunion annuelle pour faire le point sur le dispositif « participation citoyenne » a eu lieu en présence du Capitaine Franck CALMETTES commandant de la communauté de brigades (COB) des HERBIERS, du Major Jean-Christophe TAILLANDIER, et d'Ophélie SIMONET responsable du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et de plus d'une vingtaine de « citoyens référents ». Merci à tous les participants pour les échanges lors de cette réunion.

À l'aide de vidéos, le Major a mis l'accent sur l'assistance et la prévention du risque numérique et sur le dispositif national d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance.

En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

Le but de ce dispositif officiel est d'être simple, efficace, gratuit. Il permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités dans un quartier ou sur la commune. Un gendarme référent est désigné pour entretenir un contact régulier avec les citoyens référents : recueil des informations, dispense de conseils et diffusion des messages de prévention à la population.

C'est une démarche participative, complémentaire aux actions de la Gendarmerie Nationale.

ENVIRONNEMENT

Aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie

Face aux aléas climatique, les élus du Pays des Herbiers agissent et lancent une nouvelle aide pour l'acquisition de récupérateurs d'eau, enterré ou aérien.

La démarche

La communauté de communes du Pays des Herbiers mène une politique de développement durable qui s'exprime notamment par le Plan Climat Air Energie Climat (PCAET), dont le projet a été approuvé par délibération n°23 du 29 septembre 2021. Cette démarche permet d'ancrer concrètement le développement durable au cœur de ses actions et avec son territoire.

Comme l'explique Roselyne Phlippart, Vice-Présidente en charge du développement durable : « Pour construire un territoire responsable, lutter et s'adapter aux aléas climatiques, la collectivité souhaite soutenir les initiatives éco-citoyennes. Afin d'associer la population à cet engagement et soutenir les particuliers souhaitant économiser l'eau, il a été décidé de promouvoir l'acquisition de récupérateurs d'eaux pluviales pour un usage extérieur en attribuant une aide financière spécifique. »

Une aide financière

Le Pays des Herbiers subventionne l'achat de cuve de récupération de l'eau de pluie. L'équipement choisi est destiné à un usage de l'eau en extérieur exclusivement (arrosage du jardin, nettoyage d'outils, lavage de terrasse.....).

L'aide de la Communauté de

communes du Pays des Herbiers s'élève à :

- 40% du montant d'une cuve aérienne, plafonnée à 50€
- 50% du montant d'une cuve enterrée plafonnée à 500€

Le coût de l'équipement est basé sur le prix d'achat du récupérateur d'eau pluviale, hors main d'œuvre.

Durée du dispositif

Ce nouveau dispositif d'aide est valable pour tous les récupérateurs d'eau de pluie achetés entre le 1er octobre 2022 et le 31 décembre 2023. Les dossiers seront acceptés jusqu'au 31 mars 2024.

Pour profiter de l'aide, il est nécessaire de retirer le dossier auprès de la Communauté de communes ou en téléchargeant les documents en ligne sur paysdesherbiers.fr/aide-a-lachat-de-recuperateurs-deau-de-pluie



URBANISME

Nouveau : Une permanence urbanisme pour vous aider dans vos projets

Depuis le mois d'octobre, les instructeurs des autorisations du droit des sols (ADS) tiennent des permanences dans toutes les mairies du Pays des Herbiers. « Ces permanences sont ouvertes à tous les porteurs de projet (particuliers et professionnels) qui souhaitent être conseillés dans leurs démarches d'urbanisme pour un projet situé dans la commune où se tient la permanence. » précise Luc Soulard, Vice-Président en charge de l'Aménagement.

Lors de ces permanences, les instructeurs :

- renseigneront sur la faisabilité des projets en fonction des règles d'urbanisme en vigueur,
- conseilleront sur les procédures d'urbanisme à réaliser (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, etc.),
- accompagneront les demandeurs dans la constitution du dossier,
- étudieront les avant-projets présentés pour rendre un premier avis sur la faisabilité et la qualité des pièces du dossier,
- répondront aux interrogations sur les dossiers en cours d'instruction lorsque ceux-ci ont fait l'objet d'une demande de complément.

Sur rendez-vous uniquement (45min), les instructeurs interviendront uniquement sur les dossiers d'urbanisme à venir ou en cours. A noter qu'ils ne seront pas mesure de vous renseigner sur toutes questions concernant le cadastre, les servitudes privées, la voirie, etc. si celles-ci ne sont pas liées à votre projet d'urbanisme.

Tous les lundis de 14h00 à 17h00 sur rendez-vous uniquement
en appelant au 02 51 91 29 80
ou en envoyant un mail :
urbanisme@cc-paysdesherbiers.fr



PLUIH

Retour favorable de l'enquête publique dans le cadre du PLUIH

L'enquête publique, réalisée du 5 septembre 2022 au 14 octobre 2022, a vivement intéressé le public lors des 22 permanences de la commission d'enquête et avec plus de 350 contributions recueillies.

La commission d'enquête a rendu un avis favorable avec réserves portant sur trois sujets sur lesquels la Communauté de communes a déjà des réponses à donner, à savoir :

- apporter des garanties en matière de modération de la consommation d'espaces ;

- diminuer certains changements de destination ;
- transmettre quelques compléments formels

S'appuyant sur les contributions du public, les avis des personnes publiques associées et les avis des communes, le Pays des Herbiers pourra ajuster le PLUIH dans l'intérêt général mais sans modifier l'économie générale du projet.

L'objectif est toujours d'approuver le PLUIH début 2023 !

ENFANCE JEUNESSE

Passport du civisme : 5^{ème} édition

Pour la 5^{ème} année consécutive, les 8 communes du Pays des Herbiers ont renouvelé l'action citoyenne du « Passport du civisme ». Entre septembre et octobre, 460 CM2 ont reçu leur livret.

Des cérémonies au plus près des élèves

Cette année encore, les livrets ont été remis dans chacune des 8 communes. « En effet, chaque Maire est ainsi allé à



la rencontre des enfants de sa commune pour leur présenter les actions et leur remettre les passeports », explique Bénédicte Gardin. Certains maires ont ainsi fait le choix de passer directement dans les écoles. « Chacun organise cette cérémonie selon ses moyens et ses envies » indique le Président du Pays des Herbiers.



ÉCOLE PUBLIQUE

L'école Saint-Exupéry

Les Bouchons de l'avenir

Suite à la visite de Marie-Jeanne Chalet, bénévole dans l'association « Les bouchons de l'avenir », les élèves de l'école se mobilisent pour récupérer le maximum de bouchons. La collecte lui sera remise en fin d'année.



La semaine du goût

La classe des PS-MS a profité de la semaine du goût pour découvrir la boulangerie, les légumes et les fruits d'automne.



L'école ouvrira ses portes le samedi 14 janvier de 10h à 12h.

Toutes l'équipe pédagogique vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

Un vide ta chambre au profit du Téléthon.

Le samedi 26 novembre, à l'occasion du marché de Noël des Epesses, les élèves de CM ont tenu le stand « Vide ta chambre » dont les bénéfices ont été reversés au Téléthon. Tous les élèves de l'école ont participé à cette action en donnant un jeu ou un jouet.



Je bricole à l'école

Encadrés par des professionnels, les élèves de CM ont fabriqué une boîte à livres pour l'école et un parcours à billes chacun. Ce fut une expérience très enrichissante !



Informations et Inscriptions École Saint Exupéry

Contactez l'école
au 02.51.57.38.15 ou par mail à ce.0850300p@ac-nantes.fr.

Informations concernant l'école sur le site internet :
ecolesaintexupery-lesepesses.e-primo.fr

ÉCOLE PRIVÉE

L'école Saint Joseph

L'école St Joseph a vécu en cette fin d'année un nouveau défi sans écrans (le dernier était en 2019), du 19 au 28 novembre. Pour commencer, un après-midi jeux de société s'est déroulé le dimanche 20 novembre. Nombreux, petits et grands, sont venus jouer. C'était un moment très agréable !



Le projet des Octofun (intelligences multiples et pédagogie positive) bat son plein dans toutes les classes, avec des challenges préparés par les élèves en cycle 3, partagés en cycle 2 et découverts en maternelle.



L'APEL et l'OGEC, ainsi que l'équipe enseignante, préparent un gros projet : celui de redonner un coin de nature à la cour primaire. Un projet ambitieux mais possible, qui ralliera l'ensemble de la communauté éducative.



Les portes ouvertes de l'école auront lieu le vendredi 13 janvier, de 17h à 19h. L'occasion pour les parents d'enfants nés en 2020 et 2021, de découvrir notre école et ses projets.

Dates à retenir :

- Janvier : le 13/01 : portes ouvertes / Vente de galettes des rois
- Mars : Vente de pizzas
- Avril : vente de plants

Informations et Inscriptions École Saint Joseph

Contactez l'école
au 02.51.57.44.26 ou par mail à contact@ecole-stjoseph-epesses.fr

Informations concernant l'école sur le site internet :
www.ecole-stjoseph-epesses.fr

Les associations ont la parole

Cet espace est dédié à la communication des associations. Pour être publié dans la prochaine édition du magazine à paraître en mars, faites-nous parvenir votre article et ses photos avant le 20 février, via le **formulaire sur le site internet de la commune**.

Les Pas Pressés

L'association des «Pas Pressés» compte une centaine d'adhérents.

L'année 2022 se termine, faisons un retour sur nos activités passées. Nous avons tenu notre AG le 6 Février 2022 puis nous avons organisé notre 18ème Spicéenne le 20 Mars 2022, avec une participation moyenne de 500 marcheurs. Du 7 au 10 juin 2022, nous avons randonné pendant quatre jours dans la région du Massif Central, nous étions hébergés à Coltines. Le 6 septembre 2022, nous avons eu notre pique-nique annuel. Au mois d'Octobre, en liaison avec la Municipalité, nous avons assuré l'organisation de la «Joséphine». Pour 2023 après la galette des rois, nous tiendrons notre AG le 5 février. Le 21 février, journée bottereaux, puis nous enchaînerons avec la 19ème spicéenne qui aura lieu le 19 Mars. Cette année nous avons eu l'accord pour traverser le grand parc du puy du fou. Le 30-31 mai 1 et 2 juin, nous ferons notre sortie annuelle



de 4 jours dans la région de ST MALO-CANCALE, principalement sur le GR 34. Le 6 septembre 2023, nous aurons de nouveau notre pique nique. Cette année, nous pouvons être fiers de voir notre sentier de la Bridurière, figurer au niveau national sur l'application de la ff randonnée (MaRando) à télécharger. Mais n'oublions pas que nous randonnons tous les mardis matin et jeudis après-midi. Peut être viendrez vous nous rejoindre. En attendant les membres de l'association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année entourée des vôtres et une excellente année 2023.

Julien RETAILLEAU -Président



UNC

Le 11 Novembre cérémonie aux Epesses, puis St Malo du Bois. Aux Epesses, André CAILLAUD a remis la médaille du combattant à Monsieur Fabrice POCHET (OPEX). A St Malo du Bois le président Philippe PICOT a remis des décorations : Michel BOSSARD médaille UNC grand Or, Bernard GIRAUD, Christian GUIMBRETIERE, Jean-Marie GRIMAUD médaille UNC Bronze, Jean-Luc GODET, Gilbert DENIAU, Claude MURZEAU médaille soldat de France. Mais je vais revenir sur la cérémonie aux

Epesses, il y avait plus de cent personnes. Surtout un grand merci aux enfants du CM2 pour votre présence car le souvenir est en effet capital, il donne un sens aux valeurs de la République et donne ainsi l'Espoir que l'histoire ne se rejette pas, et comme disait Wilson CHURCHILL «un peuple qui ne connaît pas son passé se condamne à le revivre».

Philippe PICOT - Président
philippelespesses@gmail.com

La FIQS

Notre association prépare activement ce grand évènement qui nous attend le 25 Juin 2023 ! Et oui, comme nous vous l'avions communiqué dans nos derniers articles, nous nous préparons à fêter les 20 ans de la FIQS. Depuis plusieurs mois maintenant, tous les membres du bureau se mobilisent et s'investissent pleinement pour vous proposer une journée mémorable pleine de surprises. Et voici la première : nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau logo qui désormais représentera notre association ! Depuis plusieurs années nous ne l'avions pas retravaillé et il nous semblait opportun de le faire à l'occasion de cet anniversaire. Il est à l'image de notre association : dynamique, joyeux, festif. On espère que celui-ci vous plaira !

Lorsque vous lirez ces lignes, nous aurons réuni tous les capitaines de quartiers pour leur présenter les jeux qui animeront cette journée. Nous en profitons pour remercier tous ceux et celles qui ont accepté de tenir ce rôle,

sans cet engagement, la fête ne pourrait se dérouler. Ce sont eux qui viendront à votre rencontre dans les jours, mois qui viennent afin de vous présenter cette journée et mobiliser les troupes. On compte sur vous !

En cette période de fêtes de fin d'année, une pause s'impose pour profiter des moments en famille, entre amis... et nous souhaitons à chacun, chacune, une bonne et heureuse année 2023.

Pour le bureau de la FIQS

Nicolas MOREAU - Président



ADMR

Notre Centre de Santé Infirmier se compose d'une équipe de 10 infirmières et de 2 secrétaires pour vous dispenser des soins sur prescriptions médicales (prise de sang, injection, pansement, préparation de médicaments, vaccination, Hospitalisation A Domicile), 24h/24 et 365 jours/ 365. Il comprend deux sites : le Centre des EPESES et une Annexe à SAINT LAURENT SUR SEVRE. Il couvre 8 communes : LES EPESES, MALLIEVRE, TREIZE VENTS, St MARS LA REORTHE, LES CHATELLIERS-CHATEAUMUR, SAINT LAURENT SUR SEVRE, SAINT MALO DU BOIS, LA CHAPELLE LARGEAU.

Le CSI est géré par les membres bénévoles d'une association ADMR. L'association du Centre de Santé Infirmier la Sèvre recherche de nouveaux talents bénévoles. Elle propose plusieurs façons de s'engager selon vos envies et vos disponibilités. Pour découvrir l'ensemble des missions possibles, contactez-nous !

SOINS À DOMICILE 7J/7

ACCUEIL SECRÉTARIAT

SOINS AU CENTRE, sur RDV

- Du Lundi au Samedi à partir de 7h
- Prise de sang : le Mercredi et Samedi de 8h à 9h

- Matin : du lundi au samedi de 9h à 12h
- Après-midi : mardi, jeudi, vendredi de 13h45 à 16h15
- Répondeur disponible 24h/24
- Prise de rdv possible via Doctolib.

Novaliss

Novaliss poursuit son engagement pour l'emploi durable sur le territoire. Implantée sur le Pays de Pouzauges, des Herbiers et de Mortagne sur sèvre, Novaliss propose des missions de travail pour les chercheurs d'emploi du territoire. En parallèle, ils bénéficient d'un suivi professionnel et personnalisé.

Service, surveillance et préparation en restauration collective, entretien de locaux et des domiciles, entretien des espaces verts, animation, accueil en déchèterie, l'éventail des emplois est très large et non figé. L'objectif de la structure : valoriser les compétences acquises au cours du parcours professionnel du salarié, dans la perspective d'une sortie vers un emploi durable, une formation...

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'un complément d'heures (inscrit ou non à Pôle Emploi) et vous résidez sur l'un des 3 territoires d'intervention ? N'hésitez pas à prendre contact avec Novaliss !

Et si vous avez un besoin de recrutement (régulier, surcroit d'activité, remplacement...) ? Que vous soyez un professionnel, une association, une collectivité ou un particulier, nous restons à votre écoute pour répondre à votre demande.

Novaliss
6 rue des Arts, 85500 LES HERBIERS
02.51.67.05.56 – contact@novaliss.fr
www.novaliss.fr

Pélicans Darts

La saison par équipes de 4 joueurs a débuté fin octobre. Pour la première fois de l'histoire du club, nous avons 5 équipes engagées (1 équipe en Level 1, 1 équipe en Level 2 et 3 équipes en Level 4). Les premiers résultats ne sont pas très positifs après une longue pause estivale, mais nos 30 licenciés s'entraînent d'arrache-pied et ont à cœur de remonter au classement afin de jouer le podium. Chaque équipe se compose de 6 joueurs afin de faire tourner et avec l'objectif de faire participer un maximum d'équipes aux Championnats de France.

La Coupe de France, par équipe ainsi que le championnat par équipe en doublettes devrait démarrer en janvier 2023. Nous sommes très heureux d'avoir accueilli de nouveaux licenciés et il est possible de s'engager dans le championnat en doublettes sans avoir participé au championnat par équipe.

Côté événements, deux dates à retenir pour les Pélicans Darts. Tout d'abord, le vendredi 10 février aura lieu une dégustation de vins au Central avec le partenariat des Caves de la Vallée des Herbiers. Puis, nous organisons notre tournoi de fléchettes annuel le samedi 8 avril au Foyer des Jeunes. Le but étant de rassembler les initiés et les amateurs de fléchettes lors d'une journée conviviale. Nous espérons vous voir nombreux à ces deux événements.

Si vous souhaitez découvrir l'association ou avoir davantage d'informations, vous pouvez me contacter au 06 61 51 64 05 ou par mail : pelicansdarts@gmail.com.

Pour les Pélicans Darts,

Jérôme POUPIN - Président

APE



L'association des parents d'élèves de l'école ST Exupéry est heureuse de voir s'agrandir son équipe. Nous comptons désormais une dizaine de membres actifs ! Nous sommes ravis de participer à l'organisation du marché de Noël en partenariat avec l'école St Joseph et la municipalité. De beaux projets, comme la préparation de la fête de Noël, qui aura lieu le 16 décembre prochain, vont

pouvoir permettre aux familles et aux enfants de se retrouver pour un moment de joie. Les enseignants et l'équipe APE vous donnent rendez-vous pour les portes ouvertes le 14 janvier de 10 h à 12h. A vos agendas, nous vous attendons nombreux !!!

L'équipe APE
Yannick CHOUTEAU - Président

Le service Préados - Association Familles Rurales

La première action d'autofinancement réalisée par les jeunes cette année fut la vente de jus de pommes. Pour cela, les jeunes se sont rendus aux Vergers du Galichet à la Boissière de Montaigu le mercredi 12 octobre afin de ramasser les pommes puis ils y sont retournés le 26 octobre pour la mise en bouteilles.



Les bénéfices de cette belle vente de 1560 litres de jus de pommes vont leur permettre de financer en partie les activités proposées cette année ainsi que les projets et séjours de vacances à venir.

Pour information : l'accueil de loisirs sera fermé du 26 décembre 2022 au 02 janvier 2023.

Présidente - **Aude PASQUIER**

Club de l'amitié

N'hésitez pas à rejoindre notre Club de l'Amitié, chaque jeudi après midi, passez une bonne soirée à la belote ou autres jeux de société sans oublier les boules. Tout se termine par un café gourmand.

Vous avez la possibilité, le jeudi matin, de vous inscrire à la gymnastique adaptée à votre cas et à votre corps.

La danse en ligne a repris tous les quinze jours, une autre dynamique de notre corps sans violence et en musique pour nous les seniors.

Le Chant a repris début octobre si le cœur vous en dit.

L'atelier mémoire a repris aussi début octobre n'hésitez pas à stimuler un peu notre cerveau

Chaque mardi matin vous avez la

possibilité de faire une heure de marche, le départ est à 9 heures à la salle du club.

Avec l'AREV, nous organisons des voyages en France et l'étranger renseignez-vous.

Enfin nous vous communiquons des dates à retenir nous vous attendons tous :

- Le jeudi 22 décembre pour la bûche de Noël
- Le 4 février 2023 pour le concours de belote
- Le 14 avril 2023 pour l'Assemblée Générale.

Qu'il est bon de se retrouver pour passer un bon moment, se distraire, partager, venez en profiter.

Marie- Thérèse FORTIN - Présidente

Créat



Quand Cré'at se retrouve les manches... pour enchanter nos Aînés spicéens vous le savez, notre passion c'est de créer. Mais quand on peut joindre l'utile à l'agréable, notre plaisir est décuplé... Alors UN GRAND MERCI aux aînés de la commune !

Parce qu'ils nous ont donné l'occasion de nous mobiliser pour une belle cause commune, la leur...

Parce qu'ils nous ont offert de quoi phosphorer pour égayer la table de leur traditionnel goûter de fin d'année...

Rien de tel pour stimuler notre créativité ! Imaginez...

Comme la belote est un de leurs passe-temps préférés, très vite émerge l'idée de réaliser pour chacun d'eux un support de jeux. Avec ce truc, plus besoin de tenir ses cartes, plus de risque de les faire tomber, difficile de zyeuter sur le jeu du voisin : les cartes sont alignées et insérées sur 3 niveaux. Le tour est joué !

Mieux encore, ce porte-cartes se plie et se glisse tranquillement dans le sac de ces dames ou les poches de ces messieurs. Facile à transporter !

Dès lors, y'a plus qu'à... C'est ainsi que, au fin fond d'une cour désertée depuis des années, nous nous sommes discrètement installées. Le temps de découper puis assembler bouts de tissus, bouts de fils, bouts de cartons... Quelque 200 heures plus tard, les 150 supports de jeux étaient fabriqués.

Défi relevé pour le plus grand bonheur de nos aînés et le nôtre !

Si vous voulez partager d'autres aventures avec l'équipe de Cré'at, ayez le bon réflexe appelez Christine au 06 24 07 15 32.

Présidente - Christine Murzeau



Le comité des fêtes



Ainsi s'achève cette année 2022, riche en émotions. Quel plaisir d'avoir pu échanger, partager avec vous, ces temps forts.

Les membres du comité des fêtes souhaitent vous adresser leurs remerciements chaleureux et sincères pour votre participation et soutien sur nos événements de l'année : la vendée junior et la caravane publicitaire du comité début avril, le grand feu d'artifice du 13 juillet, le groin 2 folie du 17 septembre ainsi que la soirée caritative du 5 novembre en faveur de l'association l'art en mon sein.

La détermination et la conviction des bénévoles à organiser des fêtes toujours audacieuses, créant du lien social, de la

bienveillance et du divertissement seront une nouvelle fois de mise pour l'année 2023.

Bonne fête de fin d'année à toutes et tous.

N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux <https://www.facebook.com/comitedesfeteslesepees> et [instagram comitedesfetes85590](https://www.instagram.com/comitedesfetes85590) et à consulter notre tout nouveau site internet <http://comitedesfeteslesepees.fr/> pour avoir les informations des événements 2023 en avant première !

L'équipe du comité des fêtes.

Anthony PASQUIER - Président

L'association Valentin Haiÿ

L'Association Valentin Haiÿ représente et regroupe près de 250 personnes aveugles et malvoyantes sur le département de la Vendée.

Les objectifs de l'association sont les suivants :

- Rompre l'isolement par des rencontres amicales et des activités diverses
- Faciliter l'autonomie dans la vie quotidienne
- Accéder à la vie sociale et culturelle

Secours catholique

Présent sur Les Epesses depuis de nombreuses années, le Secours Catholique, dont l'engagement principal est de lutter contre la pauvreté, la solitude et l'isolement, assure 3 services dans la commune.

- La Halte des errants: Ce service est à l'arrêt suite à la réquisition du local par la mairie pour des besoins ponctuels et pour rénovation, nous espérons une remise à disposition rapidement.

- Le soutien scolaire: La municipalité, en concertation avec les 2 écoles, a mis en place une aide aux devoirs, depuis bientôt 2 ans, le Secours Catholique apporte la couverture juridique à cette organisation.

-L'accueil convivialité: Tous les premiers mardi du mois, nous accueillons les personnes seules ou isolées pour un temps de convivialité dans la salle du Foyer Club. Chaque rencontre fait

l'objet d'une animation différente et toujours appréciée. Toutes les personnes accueillies sont enchantées et en partageant le goûter, les discussions vont bon train.

Si vous êtes seul(e), n'hésitez pas à nous rejoindre tous les premiers mardi après-midi du mois à 15h au Foyer Club et si vous avez besoins d'aide pour le déplacement vous pouvez appeler 06 80 06 84 89, nous nous organiserons pour vous accompagner.

Si vous êtes valide et disponible 1 mardi par mois, venez rejoindre notre équipe de bénévoles. Un peu de temps partagé c'est beaucoup de réconfort apporté et de bonheur échangé.

Pour tout renseignement complémentaire contactez:

Président - Gilbert Caillaud

STTS



Le début de saison se passe relativement bien pour l'ensemble des équipes séniors et jeunes. Durant cette 1ère phase, le club de La Romagne qui évolue en PRO A a invité tous les clubs vendéens lors d'un match. Notre club a été remarqué grâce à 3 jeunes qui ont été de grands supporters de La Romagne.

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

RABREAU Jessie Présidente

Foyer des jeunes

Voilà déjà quelques semaines que la nouvelle année à débuté pour la centaine de membres du foyer et celle-ci s'annonce riche en événements.

En effet, entre la restructuration au niveau du fonctionnement du bureau, l'approche de la soirée à thème où toutes les générations (parents-jeunes) se mélangent, et surtout le retour attendu par tous avec beaucoup d'impatience de nos traditionnelles séances de variétés, pour lesquelles vous pouvez d'ores et déjà bloquer les dates suivantes :

- Samedi 18 février 2023
- Vendredi 24 février 2023
- Samedi 25 février 2023
- Samedi 4 mars 2023

Nous tenions également à remercier Sonia et Arnaud pour leur soutien et bons conseils pendant ces quelques années passées dans le bureau.

Bienvenue à Gaël qui rejoint l'équipe.

Dans l'attente de vous revoir, passez d'agréables fêtes de fin d'année et rendez-vous en 2023.

Paul GABORIT - Président



Expression des Listes

En application de l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, modifié le 1^{er} mars 2020, chaque liste représentée au Conseil Municipal dispose d'un espace d'expression dédié dans le magazine communal.

Spicéens, Ensemble, Avançons !

Toutes l'équipes vous souhaite de joyeuses fêtes et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2023 !

Au plaisir de vous voir le vendredi 27 janvier, 19h, au Foyer Rural pour la cérémonie des vœux de la Municipalité.

L'avenir des Epesses autrement

Certains d'entre vous se posent la question : « Mais que fait l'opposition au sein du conseil municipal? ».

Nous avons, à l'occasion des réunions de quartiers, entendus certaines de vos interrogations. Quelques-uns d'entre vous nous ont fait savoir qu'ils attendaient des réponses de la mairie suite à des courriers adressés au Maire et ses conseillers. Vous nous avez interpellés car vous êtes sans nouvelles. Mais pour pouvoir vous apporter la moindre réponse, faudrait-il que nous soit communiqué vos courriers ! Ce qui n'est pas le cas à chaque fois malheureusement. Alors oui, encore une fois, nous allons souligner l'impression que nous avons d'être mis de côté sur les affaires municipales... Une chose est certaine, ce véritable constat met en évidence le peu de crédit qu'accorde M Le MAIRE et son équipe aux votants ayant soutenus notre liste. Puis, que faire, lorsque les décisions sont prises en bureau Maire, adjoints et délégués ?

Même notre demande de rendez-vous auprès de M Le Maire en date du 29/11 est pour le moment restée muette. Néanmoins, depuis notre demande d'entretien avec M Le Maire, nous avons eu droit à lecture d'un courrier adressé à l'ensemble des élus. Hasard ? La suite nous le dira. Peut-être aurons-nous un retour de leur part dans leur tribune comme cela a été fait au mois de Juin ?

En attendant, nous vous à souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année en prenant bien soin de vous et de vos proches.

Agenda des animations

- 21 janvier - Concours de belote - UNC- Foyer Rural
- 27 janvier - Vœux - Municipalité - Foyer Rural
- 28 janvier- Concours de belote - USESM - Foyer Rural
- 04 février - Tournoi de palets - Volley - Salle polyvalente
- 04 février- Concours de belote - club de l'amitié - Foyer Rural
- 18/24/25 février - 4 mars - Séances de variétés du Foyer des Jeunes- Foyer Rural
- 18/19 et 25/26 mars et 1/2 avril - Théâtre du Foyer Rural - Foyer Rural
- 19 mars - La Spicéenne - Salle Polyvalente
- 2 avril - Vendée Junior - Comité des fêtes



Etat civil



Naissances

20/10/2022	LENTIER	Alba	Jordan LENTIER et Florine CRAMET
------------	---------	------	----------------------------------

Décès

06/06/2022	JADAUD	Denis
12/09/2022	LEBLEU	Christian
28/09/2022	BROSSEAU	Patricia
20/10/2022	PASQUIER	Joseph



A noter : un évènement familial trop récent par rapport à la publication de ce magazine, une non-réponse des personnes concernées ou une opposition peuvent être à l'origine d'une non-publication dans cette rubrique.



LES ÉLUS ET LE PERSONNEL COMMUNAL
VOUS ADRESSENT LEURS



MEILLEURS VOEUX 2023



VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ
VENDREDI 27 JANVIER 2023 - 19H
FOYER RURAL



© PIKISUPERSTAR - FREEPIK



LES EPESSES

Mairie des Epesses - 2 place Monseigneur Bonneau - 85590 Les Epesses
02 51 57 31 30 - mairie@les-epesses.com
www.les-epesses.com